

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 mars 2009

Étaient présents en Mairie de Cognin-les-Gorges à 20 h 00 :

Présents : Mesdames BOREL, BONTA, LAUDE, SIMOENS, MUZARD. Messieurs GLENAT, FERROUILLAT, DE GAUDENZI, BAYLE, MATRAIRE, DURAND, MOURRE.

Excusés: S. AGERON, C.REYNAUD-DULAURIER, P. MELGAREJO.

1/ Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'état de modification des taux d'imposition 2009, décide de ne pas augmenter ceux-ci, ce qui laisse les taux suivants

- taxe d'habitation : 11,63 %,
- taxe foncière (bâti) : 20,15 %,
- taxe foncière (non bâti) : 53,25 %.

2/ Demande de subvention

Suite au problème des eaux de ruissellement de la partie agglomérée du hameau de Nalletière, le Conseil Municipal qui avait déjà pris connaissance de devis de l'entreprise Chambard s'élevant à 31 102,90 €HT, Charge Monsieur le Maire de solliciter les services du Conseil Général pour l'attribution d'une subvention au titre d'une « Grosses réparation sur voirie communale ».

3/ Comptes administratifs 2008

Les CA des 3 budgets communaux sont présentés au Conseil municipal qui, après en avoir délibéré, les vote comme suit:

♦ Budget principal :	Fonctionnement:	Recettes :	378 289,48 €
		Dépenses :	283 395,83 €
		Excédent :	94 893,65 €
	Investissement :	Recettes :	482 628,18 €
		Dépenses :	498 983,46 €
		Déficit :	16 355,28 €
♦ Budget Eau : et Assainissement	Fonctionnement:	Recettes :	59 556,50 €
		Dépenses :	37 778,34 €
		Excédent :	21 878,16 €
	Investissement :	Recettes :	32 749,47 €
		Dépenses :	8 153,40 €
		Excédent :	24 596,07 €
♦ Budget CCAS :	Fonctionnement:	Recettes :	1 000,00 €
		Dépenses :	1 516,35 €
		Déficit :	516,35 €

4/ Approbation des résultats 2008 et affectation au Budget Primitif 2009

Après étude, le conseil municipal vote les résultats suivant:

♦ **Budget principal:**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2007	Part affectée à l'investissement 2008	Résultat de l'exercice 2008	Résultat de clôture 2008	Part affectée à l'investissement 2009 (1068)	Résultat de clôture après report en investissement au BP 2009 (001/002)
Investissement	124 789,52		-16 355,28	108 434,24		108 434,24
Fonctionnement	152 544,12	-150 000,00	94 893,65	97 437,77	-90 000,00	7 437,77
TOTAL	277 333,64	-150 000,00	78 538,37	205 872,01		115 872,01

Le Conseil Municipal décide d'affecter 90 000 € au chapitre 1068 en recette d'investissement au Budget 2009

♦ **Budget Eau et Assainissement :**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2008	Résultat de clôture 2008	Part affectée à l'investissement 2009 (1068)	Résultat de clôture après report en investissement (001 /002)
Investissement	92 203,17		24 596,07	116 799,24	0,00	116 799,24
Fonctionnement	23 153,58	-20 000,00	21 878,16	25 031,74	0,00	25 031,74
TOTAL	115 356,75	-20 000,00	46 474,23	141 830,98		141 830,98

♦ **Budget CCAS :**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2008	Résultat de clôture 2008	Part affectée à l'investissement 2009	Résultat de clôture après report en investissement
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	1 681,01	0,00	-516,35	1 164,66	0,00	1 164,66
TOTAL	1 681,01	0,00	-516,35	1 164,66	0,00	1 164,66